



La Lettre d'information de Catherine KAMOWSKI

Députée de la 5^e circonscription de l'Isère



Allevard • Domène • Goncelin • Le Touvet
Saint-Egrève • Saint-Geoire-en-Valdaine
Saint-Laurent-du-Pont • Chamrousse



SOMMAIRE

Les 6 derniers mois à
l'Assemblée Nationale

Projet de loi PACTE

Les 6 derniers mois dans la
cinquième circonscription

CONTACTS

-  www.catherinekamowski.fr
-  circo3805@gmail.com
-  [www.facebook.com/
catherine.kamowski.509](https://www.facebook.com/catherine.kamowski.509)
-  <https://twitter.com/ckamowski3805>

Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07 SP
Permanence parlementaire
1, rue Conrad Killian 38950
Saint-Martin-le-Vinoux



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Plutôt que vous “*gratifier*” d’un éditorial convenu de fin d’année, je veux partager avec vous la réponse que j’ai faite à un habitant de la circonscription qui m’a adressé, comme beaucoup d’entre vous, une lettre d’analyse, de remarques, de reproches, mais aussi de propositions. “Elue au suffrage universel, je me sens en charge d’une mission au bénéfice de la nation française toute entière et j’accueille par principe toute suggestion ou proposition de bonne foi visant à améliorer la situation de chacun.

Je suis d’accord avec votre analyse d’un “*ras-le-bol*” global fait de sentiments d’injustice et de frustration qui ont résulté en une colère qui a fini par éclater au grand jour. Vous voyez bien, par exemple, la corrélation entre le choix d’une résidence éloignée de son lieu de travail et la nécessité de se déplacer pour travailler. A l’inverse, la décentralisation est déjà très avancée mais elle n’a pas empêché les “*doublons*”. On constate toujours autant de dépenses et le sentiment de contribuer toujours plus sans que le service public s’améliore. Sur ce dernier point, un travail est en cours dans les services de l’Etat. Sur le fond, et d’une manière générale, nous n’avons pas assez clairement partagé notre analyse de la situation sociale de notre pays et pas assez clairement expliqué nos décisions pour y remédier. Il faut renouer le dialogue et je vous remercie d’y prendre part avec votre courrier. Pour ma part, je continuerai à répondre à vos interrogations et à renforcer votre information. J’ajoute, pour conclure ce courrier, quelques éléments pour nourrir votre réflexion comme vous avez nourri la mienne. Je suis d’accord avec vous, pour

les connaître, sur les difficultés et le coût pour se déplacer dans des secteurs peu urbanisés, ruraux ou de montagne. La prochaine loi d’orientation sur les mobilités et les efforts financiers importants pour les transports du quotidien que le gouvernement a annoncé doit apporter des réponses.

Je partage votre avis sur la nécessité de faciliter et de rendre plus accessible l’accès aux allocations et droits sociaux qui existent. Là encore, la mise en œuvre du Plan Pauvreté annoncé en septembre et salué par les associations devra le permettre. Sur la réduction du train de vie de l’Etat (je résume ainsi le début de la seconde page de votre lettre), la révision constitutionnelle que l’opposition nous a empêché d’examiner jusqu’au bout cet été prévoyait entre autre la réduction du nombre de députés et de sénateurs.

Maire pendant 15 ans, je sais l’importance dans notre démocratie des élus locaux et nous avons cessé la baisse automatique des dotations de l’Etat qui nous a causé tant de difficultés pour mettre en place une contractualisation financière avec les collectivités les plus importantes.”

Cet habitant, comme d’autres, a d’une certaine façon anticipé le Grand Débat que nous mènerons de janvier à début mars 2019.

Je compte sur vous, chaque voix compte et chaque voix sera entendue.

Avec vous, pour vous,
Chaleureusement,

Les 6 derniers mois à l'Assemblée Nationale



Pour commencer, je vous propose un bref retour en arrière au début de l'été. En juin dernier, j'ai été désignée par la Commission des Lois "Rapporteuse" d'un texte sur le droit du commerce en Polynésie Française.

L'essentiel de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pendant l'automne a été consacré aux discussions budgétaires, c'est-à-dire le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Cela permet de mettre en œuvre les différents engagements du Gouvernement en définissant dans le budget de l'Etat et dans le budget de la Sécurité sociale les dépenses nécessaires

(les "crédits") ainsi que les recettes (essentiellement les impôts et les taxes). On le voit, l'essentiel de l'activité de l'Assemblée nationale consiste à légiférer, à "faire la loi". C'est même la fonction principale d'un député. Alors, comment une loi se fait-elle ?

Après son "dépôt", un projet ou une proposition de loi est "renvoyé" devant une des huit commissions permanentes de l'Assemblée qui désigne un(e) Rappor-

teur(e). Il/elle a un rôle institutionnel dans la discussion d'un texte et coordonne les travaux de la Commission chargée de l'étudier en :

- ▶ rencontrant le Gouvernement pour discuter du texte,
- ▶ en faisant des auditions pour avoir l'opinion des personnes concernées sur le terrain,
- ▶ donnant un avis sur les propositions d'amendement des autres députés et en en faisant lui-même pour améliorer le texte présenté par le Gouvernement,
- ▶ présentant le contenu du texte aux membres de la Commission (les "commissaires") et à l'ensemble des députés présents lors de l'examen en séance publique dans l'hémicycle,
- ▶ travaillant de concert avec les sénateurs chargés de ce texte pour trouver la meilleure solution et parvenir à se mettre d'accord.

Sur le texte dont j'ai été la Rapporteuse, Assemblée Nationale et Sénat ont bien travaillé ensemble et sont parvenus à se mettre d'accord et le texte, adopté à l'unanimité, est devenu une Loi.

Cet automne, nous avons, en plus des discussions budgétaires, adopté le projet de loi PACTE. Le Sénat doit encore l'examiner (ce sera pour l'année prochaine) mais la volonté est clairement annoncée de vouloir favoriser le travail et de faciliter la vie des entreprises.

Projet de loi PACTE

Après une large concertation auprès des acteurs économiques, voici les principales mesures que nous avons adoptées :

- ▶ Création de son entreprise 100 % en ligne et à moindre coût grâce à une plateforme unique ;
- ▶ Simplification et allègement des seuils sociaux applicables aux PME et un délai de cinq ans pour répondre aux obligations ;
- ▶ Protection du conjoint salarié qui devient le statut par défaut et obligation de le déclarer ;
- ▶ Transmission des entreprises facilitée ;
- ▶ Rapprochement de la recherche publique et de l'entreprise (c'est important dans le Grésivaudan !).

Au chapitre des mesures symboliques et importantes que nous avons prises, nous avons fait "sauter" le "verrou de Bercy",

c'est-à-dire qu'avant, en cas de fraude fiscale, c'était le Ministère de l'Economie qui décidait s'il y avait des poursuites judiciaires (en plus du redressement). Désormais, toutes les fraudes fiscales supérieures à 100 000 € seront transmises automatiquement au Parquet qui décidera s'il doit poursuivre le contribuable devant un tribunal. Il était important pour nous de prendre une telle décision qui va dans le sens de plus d'égalité devant l'impôt et de donner un signal fort aux fraudeurs. Depuis des années, cette question revenait sans être réglée. Après avoir mené pendant plusieurs mois une Mission d'Information dont j'étais membre, nous l'avons tranchée.

La place me manque pour évoquer avec plus de détails :

- ▶ la réforme de l'apprentissage pour

donner davantage de chance à nos jeunes et développer cette voie trop souvent délaissée ;

- ▶ le plan **Pauvreté** que nous avons commencé à mettre en place avec le PLF et le PLFSS ;
- ▶ l'accès meilleur aux complémentaires santé ;
- ▶ le **reste à charge 0** pour les lunettes et les prothèses auditives ;
- ▶ une **tarification sociale dans les cantines** des plus petites communes avec l'aide de l'Etat ;
- ▶ le **tiers-payant pour les crèches** afin que les familles ne payent plus que la part qu'ils doivent pour la garde de leurs enfants selon leurs revenus ;
- ▶ l'aide sociale à l'enfance étendue jusqu'à 21 ans.

Les 6 derniers mois dans la cinquième circonscription



Visite des jeunes du Pôle jeunesse de Saint-Egrève au Palais Bourbon en octobre 2018



Avec Daniel Vitte, Président de l'association des maires de l'Isère au congrès des maires de l'Isère en octobre 2018 – Heyrieux



Visite de la coopérative laitière des Entremonts en août 2018 – Entremont-le-Vieux

Pour valoriser les patrimoines de notre territoire

Je suis fière d'être l'élue de ce territoire que l'on visite, dans lequel on travaille et où l'on exporte. Ces nombreux atouts et patrimoines contribuent à son rayonnement. Un patrimoine industriel avec STMicroelectronics dans la vallée du Grésivaudan, fleuron de la micro et nano technologie ; un patrimoine touristique avec le Châtel de Theys, sur le balcon de Belledonne, sélectionné par la fondation du Patrimoine afin d'être restauré et mis

en valeur pour développer son attractivité, que j'ai eu plaisir à visiter et soutenir avant, pendant et après la signature officielle de la convention ; un patrimoine naturel avec l'AOC Bois de Chartreuse, première appellation d'origine pour le bois obtenue en octobre dernier. Cette appellation participe à la valorisation et la préservation du territoire et s'inscrit dans une démarche de production raisonnée et de consommation locale, modèle éco-

nomique qui m'est cher. Un patrimoine artisanal avec les liqueurs de Chartreuse et le projet Grand Avenir. J'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration de la nouvelle distillerie d'Aiguenoire, construite en partie avec le bois de Chartreuse et point de départ du projet, et de rencontrer Emmanuel Delafon, PDG, afin de prendre connaissance de ce programme résolument tourné vers l'avenir et engagé dans la transition écologique.

Pour affirmer la transition écologique au travers du "consommer mieux et local"

La transition énergétique est au cœur de la politique gouvernementale, que je souhaite encourager sur la circonscription. Comme à La Ferrière, où j'ai inauguré le nouveau réseau électrique GEG qui permet de produire une énergie verte, produite et consommée localement puisqu'elle dessert 7000 foyers aux alentours. J'ai pu assister aussi à un bel exemple de démarche écologique et de promesse d'avenir au Touvet avec l'inauguration en septembre 2018 des jardins partagés où l'échange, le partage et le mieux consommer sont les maîtres mots.



Inauguration du nouveau réseau souterrain GEG à La Ferrière en octobre 2018

Pour rendre hommage

Cette année 2018 marque le centenaire de l'Armistice 14-18. Lors des commémorations et expositions du 11 novembre 2018, j'ai pu rendre hommage dans différentes villes de la circonscription aux poilus, soldats, militaires et civils morts pour la France. Par ailleurs, au cœur de Lumbin nous avons aussi rendu hommage à Arnaud Beltrame, héros national mis à l'honneur lors de l'inauguration de la nouvelle place à son nom. Les pompiers aussi, qu'ils soient professionnels ou volontaires, sont nos héros du quotidien. Partout dans la circonscription, je me suis tenue aux côtés des Sapeurs-pompiers lors des nombreuses cérémonies de la Sainte Barbe pour les assurer du soutien de la Nation.



Commemoration du 11 novembre 1918 et inauguration de la place en l'honneur du Lieutenant-colonel Arnaud Beltrame – Lumbin

Pour la concrétisation de mes engagements de maire

Mon action politique ne date pas d'hier. Débutée localement, je la mène aujourd'hui au niveau national. Néanmoins plusieurs de mes engagements pris en tant que maire de Saint-Egrève se concrétisent et aboutissent aujourd'hui. Ainsi, j'ai inauguré en novembre dernier le pôle petite enfance de la ville, récemment construit dans le cadre du plan de réorganisation et rénovation des six structures d'accueil de la petite enfance initié lors de mon premier mandat.

J'ai également participé à la pose de la première pierre de la piscine intercommunale. Nous avons lancé ce projet en 2008 avec mes collègues maires du SIVOM du Néron et dix ans plus tard, le voici en cours de réalisation. Comme on le voit ici, le projet d'une ville ne se fait pas en un mandat mais les engagements pris doivent être tenus. Et c'est dans ce sens que je souhaite aussi mener mon parcours de Députée.

Pour être à l'écoute des élus locaux

Régulièrement, je rencontre les maires de la 5ème circonscription. J'attache beaucoup d'importance à ces rencontres. Ce sont des temps d'échanges sur les préoccupations et interrogations des élus, dans leurs communes ou bien au niveau national, qui nourrissent les projets de lois, les réformes en cours et futures et aussi les études menées ; comme celle que je dirige depuis quelques mois déjà sur la cessation d'exercice des élus. Sur le territoire de la 5^e circonscription, nous avons aussi vu se créer une commune nouvelle avec la fusion des villages de St Hilaire du Touvet, St Bernard du Touvet et St Pancrasse.

Pour soutenir les associations et les habitants

Je continue de rencontrer régulièrement les associations de la circonscription, et plus généralement du département, pour les soutenir dans leurs démarches et partager leurs expériences de terrain. Grâce à ce véritable maillon de notre société, nous avons obtenu des avancées significatives dans divers domaines tels que le recyclage, le handicap, l'accueil de personnes démunies, l'accès à la culture... Bien sûr, je soutiens aussi les habitants de la circonscription qui rencontrent des difficultés sur des dossiers personnels et travaille avec mon équipe afin de leur répondre au mieux et de leur apporter une solution adaptée.



Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'action et des comptes publics en novembre 2018 lors de la visite des services de la direction départementale des finances publiques – Grenoble



Célébration de la coopération internationale entre la ville de Crolles et Zapatocha en Colombie, et réception en l'honneur des élèves colombiens – Crolles



Coupe Icare en septembre 2018 – Lumbin / Saint Hilaire du Touvet



Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales lors du congrès des maires de l'Isère en octobre 2018 – Heyrieux



Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en visite à la convention nationale des étudiants juifs de France – Grenoble

Retrouvez plus de détails et de photos sur mon site internet www.catherinekamowski.fr